

Amarrages+

Accompagner pour accrocher

Vous êtes engagé dans un projet qui bénéficie d'un cofinancement européen. Ce cofinancement a été obtenu par l'intermédiaire du Centre de Coordination et de Gestion des programmes européens.



Un site web centralise par projet des outils de gestion, des ressources pédagogiques et les coordonnées de personnes de contact qui peuvent vous épauler



Début du projet:

01/01/2022

Fin du projet:

31/12/2025

Financement total:

85.391.066,00 €
dont 39.625.428,00 €
par l'Union européenne

Personnes de référence:

[_____]
[_____]
[_____]



Cofinancé par
l'Union européenne

 FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Les objectifs du projet

Le projet Amarrages+ vise à apporter des réponses au processus de décrochage scolaire en tenant compte de son caractère complexe, progressif et multidimensionnel.

La philosophie du projet est basée sur le principe des alliances éducatives selon laquelle l'ensemble des acteurs actifs dans la lutte contre le décrochage travaillent ensemble et en concertation afin de proposer les réponses les plus adaptées et pertinentes aux situations vécues par les jeunes.

Les activités

Le projet Amarrages + intervient à plusieurs niveaux et avec différents acteurs (écoles secondaires ordinaires et spécialisées, CEFA, CPMS, AMO, SAS):

1) En **prévention collective**, l'objectif est de travailler à l'amélioration de l'environnement et du climat scolaire afin de :

- contribuer au bien-être des jeunes
- aider à trouver du sens dans les apprentissages
- développer le sentiment d'appartenance à l'école
- renforcer les relations positives entre les élèves et les équipes éducatives
- travailler à l'identification des signes de décrochage

2) Une **prévention spécifique** et organisée au sein d'un dispositif d'accrochage ,avec le support d'un référent accrochage scolaire, qui permettra de mobiliser l'équipe éducative et le réseau des acteurs externes afin de développer et coordonner une offre d'accompagnement des élèves. L'objectif sera d'éviter l'installation de conditions ou d'obstacles compliquant le parcours des élèves et de permettre une meilleure identification des élèves ayant besoin d'un soutien. Cela permettra la mise en place d'activités : visant à accroître la motivation, la confiance en soi, l'estime de soi, de coopération, de communication, de socialisation afin de renforcer les liens sociaux et la dynamique de groupe, d'orientation scolaire et professionnelle, etc.

3) Une **intervention systématique et individualisée** auprès des élèves en décrochage scolaire via une prise en charge interne ou externe à l'école selon la situation. L'objectif est de travailler en concertation et en cohérence avec les services et acteurs qui peuvent le mieux répondre à la problématique rencontrée par les jeunes, qu'elles soient d'ordre pédagogique, sociale, psychologique, etc.

4) Un dispositif de **compensation** pour les jeunes n'étant plus à l'école ou en rupture avec celle-ci afin d'augmenter les capacités et la qualité de l'offre de rattrapage scolaire en renforçant les services d'accrochage scolaire (SAS). Les objectifs seront de :

- Améliorer la collaboration avec les établissements scolaires
- Travailler et préparer le retour à l'école
- Mettre en place un suivi des jeunes sortants de ces dispositifs
- Améliorer la prise en charge des questions de bien être, des aspects psycho-sociaux et de santé mentale

Public

Les jeunes en risque de décrochage ou en décrochage à partir du 1er degré du secondaire.